

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2025

Nombre de Conseillers : 11

En exercice : 10

Présents : 8

Votants : 10

L'an deux mil vingt cinq, le dix avril à vingt heures

Se sont réunis à la Mairie, en session ordinaire, les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur CONFOLANT Philippe, Maire,

Date de la convocation : 25/03/2025

Présents : Philippe GALLO. Philippe CONFOLANT. Daniel BILLARD. Anthony BOURBON .Louis de FARALS. Marie BOSSU. Serge BILLARD. Antoine SCHERRER.

Absents avec pouvoirs : Didier de CACQUERAY (pouvoir à Philippe GALLO) – Sébastien MAUROUSSET (pouvoir à Anthony BOURBON)

Secrétaire de séance : Serge BILLARD

ORDRE DU JOUR

- 1) Procès verbal et délibérations afférentes du 03/03/2025
- 2) Compte de Gestion Commune 2024
- 3) Président de séance pour vote du Compte administratif 2024
- 4) Compte administratif Commune 2024
- 5) Affectation des résultats Commune budget 2025
- 6) Taux des taxes 2025
- 7) Budget Commune 2025
- 8) Subventions – Participations diverses, fêtes et cérémonies, école de musique du Blanc
- 9) Artères Orange
- 10) Investissement 2025
- 11) Compte de Gestion assainissement 2024
- 12) Président de séance compte administratif assainissement 2024
- 13) Compte administratif assainissement 2024
- 14) Affectation des résultats assainissement 2025
- 15) Budget assainissement 2025
- 16) Questions diverses

- 1) **Le procès-verbal de la séance du 3 mars 2025 est accepté à l'unanimité ainsi que les délibérations afférentes N° 2025-001 à 2025-008. (Délibération N°2025-009).**

2) COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2024

Le Compte de Gestion ainsi que le Compte administratif 2024 sont acceptés comme suit :
(Sans le vote du Maire pour le compte administratif).
(Délibérations N°2025-010, 2025-011 et 2025-012)

FONCTIONNEMENT

Dépenses :	182 679,58 €
Recettes :	222 844,65 €
Excédent :	40 165,07 €

INVESTISSEMENT

Dépenses :	36 759,59 €
Recettes :	38 478,02 €
Excédent:	1 718,43 €

Résultats cumulés de clôture :

<u>FONCTIONNEMENT</u> (excédent).....	76 409,63 €
Excédent 2023 (36 244,56 €) + excédent 2024 (40 165,07 €)	

<u>INVESTISSEMENT</u> (déficit)	5 083,63 €
Déficit 2023 (- 6 802,06 €) + excédent 2024 (1 718,43 €)	

RESTES à RÉALISER sur 2025

Dépenses :	23 115,23 €
Recettes :	25 732,00 €

(Tracteur tondeuse, columbarium et subventions)

3) AFFECTATION DES RÉSULTATS

- Affectation des résultats du compte administratif 2024 : (Délibération N°2025-013)

- Fonctionnement :

Excédent :	73 942,77 €
(Excédent fonctionnement 2024 (76 409,63 €) – déficit investissement (2 466,86 €))	

- Investissement :

- Déficit :	5 083,63 €
- Couverture en besoin de financement : (recettes) :	2 466,86 €
(Déficit investissement (5083,63€) + Excédent Restes à réaliser (+ 2 616,77 €))	

4) TAUX DES TAXES 2025

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de ne pas augmenter les taux des taxes pour l'exercice 2025 comme suit. (Délibération N° 2025-014)

- Taxe foncière (bâti) : 24,34 %
- Taxe foncière (non bâti) : 25,22 %
- Taxe Habitation (résidences secondaires) : 12,65 %

5) Le **BUDGET 2025** est voté comme suit à l'unanimité. (Délibérations N° 2025-015, 2025-019, 2025-020)

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 288 793,00 €
 Recettes : 288 793,00 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 146 861,65 €
 Recettes : 146 861,65 €

Les dépenses principales prévues sont les suivantes (déjà évoquées lors des précédents Conseils) :

- Remboursement capital emprunts :..... 7 700,00 €
- Columbarium:..... 8 210,00 €
 (Subvention du FAR du Conseil Départemental de 2 000 €)
- Tracteur tondeuse :..... 13 816,35 €
 (Subvention de la Communauté de Communes Brenne Val de Creuse de 9 132 €)
- Voirie les Sicardonnières :..... 7 888,24 €
 Et Aménagement sécuritaire route du centre de loisirs : 22 000,00 €
 (Subvention FAR 2025 du Conseil Départemental)
- Rénovation éclairage public (2025 ou 2026) :..... 76 712,79 €
- Les subventions accordées aux diverses Associations s'élèvent à un montant de 985 €. (Délibération N°2025-016)

ASSOCIATIONS	BP 2025
REPARLAB	55,00 €
Regroupement école de Mérigny	55,00 €
Cinéma de Tournon Saint Martin	55,00 €
ADMR	55,00 €
Pompiers de Tournon Saint Martin	55,00 €
Un cadeau des sourires Hôpital du Blanc	55,00 €
Comite défense Hôpital du Blanc	100,00 €
ASMAD	55,00 €
Jardin partagé	300,00 €
Fontgombault en fête	200,00 €

Les participations et adhésions sont les suivantes pour un montant de 4 500 € :
(Délibérations N°2025-017, 2025-018)

PARTICIPATIONS	BP 2025
Agir en cœur de Brenne	200,00 €
Association des Maires de l'Indre	163,00 €
Fondation du Patrimoine	100,00 €
S.P.A	209,60 €
ADEP Brenne initiatives	50,00 €
Comité de randonnées	50,00 €
Ecole de musique du Blanc	643,20 €
Divers	284,20 €
Accompagnant transports scolaires RPI Mérigny	1 600,00 €
Transports scolaires Tournon St Martin	100,00 €
Transports scolaires le Blanc	150,00 €
A.D.I.L.	60,00 €
C.A.U.E.	130,00 €
Fonds aide aux jeunes Conseil Départemental	190,00 €
Comité inondations	5,00 €
S.D.E.I.	30,00 €
ADT	420,00 €
C.P.I.E	60,00 €
Solidago	55,00 €

6) ECOLE DE MUSIQUE DU BLANC :

Une convention est signée avec l'école de musique du Blanc. La participation de chaque Commune sera de 2,40 € par habitant (Délibération N°2025-027).

7) COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2024

Le Compte de Gestion ainsi que le Compte administratif sont acceptés comme suit :
(Sans le vote du Maire pour le compte administratif). (Délibérations N°2025-022, 2025-023, 2025-024)

FONCTIONNEMENT :

Dépenses :	28 455,22 €
Recettes :	30 233,68 €
Excédent :	1 778,46 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses :	20 258,58 €
Recettes :	20 221,51 €
Déficit:	37,07 €

Résultats cumulés de clôture :

<u>FONCTIONNEMENT</u> (excédent).....	16 152,91 €
Excédent 2023 (14 374,45 €) + excédent 2024 (1 778,46 €)	

<u>INVESTISSEMENT</u> (déficit):.....	1 973,52 €
Déficit 2023 (1936,45 €) + déficit 2024 (37,07 €)	

8) AFFECTATION DES RÉSULTATS

- Affectation des résultats du compte administratif 2024 : (Délibération N°2025-025)

<u>Fonctionnement : (excédent)</u>	14 179,39 €
<u>Investissement :</u>	
Déficit :	1 973,52 €
Recette en besoin de financement :	1 973,52 €

9) LE BUDGET 2025 Assainissement est accepté et s'élève comme suit :
(Délibération N°2025-026)

FONCTIONNEMENT :

Dépenses :	44 860,39 €
Recettes :	44 860,39 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses :	31 711,83 €
Recettes :	31 711,83 €

10) QUESTIONS DIVERSES

- Des containers seront bientôt livrés par la SYMCTOM en centre de bourg afin que les résidences secondaires puissent déposer leurs sacs jaunes et noirs, en cas d'absence le jour du ramassage. Les personnes concernées devront se signaler au SYMCTOM pour une remise de clefs.
- Il nous est demandé de nommer un référent concernant les plantes invasives (ambrosie et berce du caucase). M. BOURBON Anthony est désigné.
- Les habitants concernés par l'assainissement collectif recevront le rapport 2024 (aussi affiché en Mairie)
- La Commémoration du 8 mai aura lieu à 11H 30 au Monument aux Morts précédée par une messe à 10 H 30 en l'église communale et suivie d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.

Le Maire,
P. CONFOLANT

Le Secrétaire de séance,
S. BILLARD

